

## Déclaration de la FSU au CHSCT Académique du mardi 15 septembre 2020

Madame la Rectrice,

Le 26 Septembre 2019, l'incendie de l'usine Lubrizol provoquait une catastrophe industrielle majeure sur la région rouennaise et bien au-delà. Pendant de longues heures, de nombreux personnels de l'Éducation Nationale et de très nombreux élèves ont été exposés au nuage toxique résultant de l'incendie.

La tenue de ce CHSCT A, près d'un an après, a pour but de présenter des solutions à toutes les défaillances constatées dans le fonctionnement des procédures d'alerte et le suivi de la santé des personnels et de tirer des leçons pour éviter la reproduction d'erreurs et de retards. La santé des élèves et des personnels ne peut souffrir d'approximations et d'errements.

Lors de l'accident et dans les jours qui ont suivi, les syndicats de la FSU n'avaient cessé de vous alerter sur les injonctions contradictoires envoyées aux directeurs d'école et aux chefs d'établissement, sur les disparités de gestion d'un établissement à l'autre, ainsi que sur les risques encourus par les personnels pour avoir voulu à tout prix rouvrir les écoles et les établissements scolaires dès le lundi qui suivait alors que les nettoyages nécessaires n'avaient pas tous pu avoir lieu pendant le week-end. S'en sont suivis de nombreux incidents, des malaises dus aux odeurs insoutenables, des fermetures brutales de classes ou d'écoles à cause de résidus de l'incendie. La FSU à l'époque avait vivement dénoncé l'absence de transparence dans la communication, le flou des consignes transmises au terrain et le manque de considération en général pour la santé des personnels et des élèves.

A l'époque, nul ne pouvait se douter que quelques mois après cet accident surviendrait une crise sanitaire sans précédent au cours de laquelle la FSU a pu constater, et constate toujours, les mêmes errements irresponsables et les mêmes décisions coupables de la part de l'administration. Alors que la FSU demandait depuis le mois d'avril que la rentrée 2020 soit préparée en tenant compte de l'épidémie de Covid 19, le ministère et le rectorat normand ont préféré faire comme si de rien n'était, entassant toujours plus d'élèves dans les classes, et espérant que le masque suffirait à endiguer la propagation du virus. Deux semaines après une rentrée qui n'a décidément rien de « normal », les personnels de l'Education Nationale sont victimes de cette improvisation coupables : les personnels les plus fragiles sont sommés de retourner au travail sous peine de sanctions financières, les agents viennent travailler avec des symptômes pour éviter de perdre des journées de salaire, les « cas contact », parce qu'ils sont prévenus bien trop tard, participent bien malgré eux à la hausse des contaminations, les personnels de direction et les directeurs d'école sont déjà épuisés – sans parler des personnels

d'entretien dont la tâche et les responsabilités sont immenses alors qu'ils sont toujours trop peu nombreux et très mal payés. Quant aux élèves, lorsqu'ils sont présents entre deux périodes d'isolement, la reprise après des mois de confinement est difficile et rien n'a été pensé pour les accueillir correctement.

L'accident de Lubrizol sur notre territoire avait fortement émoussé la confiance des personnels en l'administration. La crise du Covid a confirmé aux yeux de toutes et tous que la santé des personnels et des élèves pesait peu au regard des impératifs économiques et financiers.

Pour revenir à l'ordre du jour et à l'incendie de Lubrizol, la FSU souhaite revenir sur des questions majeures qui restent à ce jour sans réponse :

- Quelles modifications avez-vous apporté à la procédure d'alerte des écoles et établissements lors de la survenue d'un accident industriel majeur ?
- Pourquoi le PPMS n'a-t-il pas été immédiatement déclenché afin de mettre en sécurité les personnels ?
- Quand les directeurs d'école et personnel de direction seront-ils dotés par l'employeur de moyens de téléphonie dédiés ? Il est inconcevable que ce soit le matériel des agents qui soient susceptibles de servir pour la réception des alertes. Nous en profitons pour dénoncer une fois de plus que l'Éducation Nationale soit l'un des seuls, voire le seul employeur, à ne pas fournir de matériel professionnel à ses agents pour exercer leurs missions.
- Les moyens d'alerte sont basés uniquement sur les SMS (voir le courrier du 7 septembre adressé aux directeurs et chefs d'établissements leur demandant de renseigner dans MINA leur numéro de portable personnel). Sachant qu'il existe des zones blanches dans l'académie sont-ils pertinents ? Les sirènes sont-elles des moyens d'alerte obsolètes ?
- L'ensemble des personnels exposé aux fumées et aux retombées a-t-il été recensé ? Si oui, par quels moyens ?
- Quel suivi médical a-t-il été proposé aux agents exposés au nuage toxique par l'employeur et sa médecine de prévention ?
- Quelle stratégie d'analyse des sols des écoles et établissements a été mise en place ? Quels en sont les résultats ?

Ce sont des réponses précises et concrètes qu'attendent la FSU et les personnels à l'issu de ce CHSCT A de retour d'expérience, et non des éléments de langage qui ne convainquent plus personne.